

BULLETIN D'INFORMATION PHYTOSANITAIRE N° 10/2025

Céréales d'automne

Les cultures d'orge d'automne sont récoltées dans toute la région. Les rendements donnent satisfaction et les poids spécifiques sont bons.

Les blés d'automne sont encore en cours de récolte en plaine. Les premières récoltes ont donné de bons rendements ainsi qu'une bonne qualité aussi bien en conventionnel qu'en non-recours aux PPH.

Betteraves

Stade : Les betteraves les plus développées atteignent 10 cm de diamètre de racine.

Charançon de la betterave : Les larves sont désormais bien descendues dans le collet, creusant parfois plusieurs galeries dans la même racine. Les conditions météorologiques jusqu'à la récolte et lors du stockage seront déterminantes pour l'apparition éventuelle de la pourriture.

Cercosporiose : Selon nos observations, les foyers visibles en début de saison ne se sont pas développés et n'ont pas causé de problèmes. Néanmoins, il faut rester vigilant car cette maladie peut encore se développer si les températures redeviennent chaudes et humides, puis causer des dégâts au mois d'août.

Betteraves montées à graines : Elles doivent être arrachées et évacuées de la parcelle jusqu'à mi-août afin d'éviter la dispersion des graines et les repousses dans les cultures suivantes ; ceci plus particulièrement pour les variétés conviso.

Pomme de terre

Maladies fongiques : Avec les conditions humides de ces jours et les températures douces annoncées pour la semaine prochaine, la pression du mildiou va rester élevée. Il est essentiel de maintenir la protection des cultures jusqu'au défanage. Sur les variétés sensibles à l'alternariose, veillez à utiliser un fongicide qui soit efficace contre les deux maladies (FT Agridea 4.5.3-6). Si l'infestation par le mildiou est trop importante, il est conseillé de procéder au défanage de la culture.

Défanage : La destruction des fanes a pour but de stopper la croissance des pommes de terre lorsque les objectifs de rendement et de qualité sont atteints ou d'éviter une

tubérisation secondaire ; il permettra d'accélérer la maturation en améliorant la fermeté de la peau. Le défanage chimique doit être effectué en matinée avec un volume d'eau d'au moins 300 l/ha afin de couvrir tout le feuillage (FT 4.4.1-4). Il doit être accompagné d'un fongicide à action sporicide afin de prolonger la protection et d'empêcher le mildiou de descendre dans les tubercules. Il est important d'attendre 3 semaines après le défanage afin que la fermeté de la peau soit suffisante.

Attention à contrôler la présence de **limaces** avant le défanage et d'appliquer un molluscicide en cas de besoin.

Phytorégulateur : L'application d'un produit à base d'hydrazide maléique (Fazor, Germstop, Itcan) peut être envisagée si un stockage à long terme est prévu, afin d'empêcher la germination des tubercules. Le régulateur permettra également d'empêcher les croissances secondaires au champ et de diminuer les repousses dans la culture suivante. Un tel traitement doit être appliqué sur une culture en croissance et au plus tard 3 semaines avant la récolte. De plus, aucun fongicide ne peut être appliqué 3-4 jours avant ou après l'application (FT Agridea 4.4.5).

Maïs

Stade : En plaine, apparition de la panicule à fin floraison.

Chrysomèle des racines du maïs : Des individus ont été capturés dans tous les pièges que nous avons installés dans les trois districts. Au vu de la législation fédérale actuelle, la directive interdisant la culture de maïs deux années de suite sur la même parcelle, comme culture principale on en interculture, sera reconduite en 2026.

Interculture

Prenez le temps de parcourir vos parcelles afin de localiser les foyers de plantes indésirables et de planifier les mesures adéquates. En cas d'apparition d'adventices inconnues, n'hésitez pas à contacter la station phytosanitaire. Ainsi, vous éviterez tout risque de dissémination de plante invasive.

Les adventices vivaces devront être gérées par un traitement après une repousse suffisante. Les repousses et mauvaises herbes annuelles pourront être détruites par un déchaumage superficiel afin de maintenir de la fraîcheur dans le sol (voir dernier bulletin).

Lutte contre les ravageurs et autres effets

bénéfiques : Un déchaumage répété permettra de lutter contre les ravageurs terricoles (tipules, vers fil de fer) qui paraissent très problématiques ces derniers temps. Une telle intervention permet également de détruire une grande partie des œufs de limaces, de favoriser la décomposition des pailles et de réduire la transmission des maladies de rotation.

Couverture appropriée du sol : En cas de participation à ce programme, il faudra mettre en place une interculture ou la prochaine culture principale au plus tard 7 semaines après la récolte. En cas de besoin, ce délai est suffisant pour 2 à 3 passages de déchaumeurs.

Technique culturale préservant le sol : Ce programme restreint l'utilisation de glyphosate à max. 1.5 kg/ha de matière active pour mettre en place la culture principale.

Non-recours aux herbicides : Afin de toucher cette contribution, aucun traitement herbicide de surface ne doit être appliqué entre la récolte de la culture principale 2025 et la récolte de la culture principale 2026.

Semis de prairie

Afin de diminuer les risques liés à la sécheresse, il vaut mieux attendre la deuxième partie du mois d'août avant de mettre en place une prairie en plaine.

Colza

Les cultures sont battues en plaine avec des résultats variables en fonctions des situations. Les récoltes doivent encore être faites en altitude.

Gestion post-récolte : Il faut attendre minimum 2 semaines pour laisser germer un maximum de repousses, puis passer un déchaumeur peu profond. Les repousses suivantes et adventices seront ensuite détruites avec un deuxième déchaumage ou un traitement glyphosate à faible dose. Il est important de laisser les repousses de colza, pendant le vol de la petite altise, entre la mi-août et début septembre, afin de prévenir les dégâts sur les nouvelles cultures.

Mise en place des nouvelles cultures : Nous vous rappelons l'importance d'un semis précoce vers la mi-août à une densité raisonnée (max. 40 grains/m²) dans un lit de semence bien préparé (3-4 cm de terre fine en surface, sol meuble légèrement motteux et raffermi en dessous). Ces conditions permettront un développement rapide du colza pendant les jours chauds du mois d'août et un impact moindre des altises. D'autre part un colza suffisamment développé limitera le risque du déplacement des larves de ravageurs dans le cœur du colza.

Station phytosanitaire cantonale

**P.P. A
2852 Courtételle
Poste CH SA**

Case Postale 65
2852 Courtételle
T 41 32 545 56 00
info@frij.ch
www.frij.ch

Fondation
Rurale
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE